

Décembre 2022

**Toute l'équipe de la SICAE de Précý St Martin vous  
souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année!**



## Délestages pour l'hiver 2022-2023

### Qu'est-ce qu'un délestage ?

Le délestage est une interruption volontaire et momentanée de la fourniture d'électricité sur une partie du réseau électrique. Cette mesure est destinée à retrouver l'équilibre entre l'électricité injectée et celle consommée du réseau. Le délestage permet d'éviter des pannes sur le réseau, en cas de demande importante et soudaine. Le délestage peut être mis en œuvre par les gestionnaires de réseaux ENEDIS ou SICAE sur demande du gestionnaire de réseau de transport (RTE) qui constate un fort déséquilibre entre la production d'énergie électrique et les consommations d'énergie sur le réseau. La coupure des clients est réalisée sur le réseau Haute Tension, ce qui peut entraîner la coupure de plusieurs milliers de clients simultanément.

### Quand auront-ils lieu ?

Le délestage peut être mis en œuvre à n'importe quel moment de la journée, dès lors que la consommation d'électricité est supérieure aux capacités de production. Généralement, le risque de délestage est particulièrement élevé en hiver, lorsque les températures sont basses pendant les heures de pointe :

- Le matin entre 8h et 13h
- Le soir entre 18h et 20h.

Les temps de coupures ne devraient généralement pas dépasser les 2 heures.

### Comment serais-je informé(e)

RTE commencera à émettre des alertes 3 jours avant un potentiel délestage. Les jours précédents, la probabilité d'avoir recours aux délestages sera affinée jusqu'à sa confirmation le jour J.

Afin de partager cette information au plus grand nombre et d'agir collectivement sur nos consommations, le dispositif ecowatt a été mis en place. Il vous alerte sur les risques de délestage et vous conseille sur les éco-gestes à adopter pour éviter ces coupures.



ECOWATT, la météo de l'électricité

En téléchargeant l'application monecowatt, développée par RTE et l'ADEME, vous êtes informés à chaque instant de la consommation générale par des signaux clairs (de vert à rouge). Si la demande est trop élevée, un sms « vigilance coupure » vous incite à réduire ou décaler vos consommations.

Pour s'inscrire gratuitement à l'alerte : [www.monecowatt.fr](http://www.monecowatt.fr)

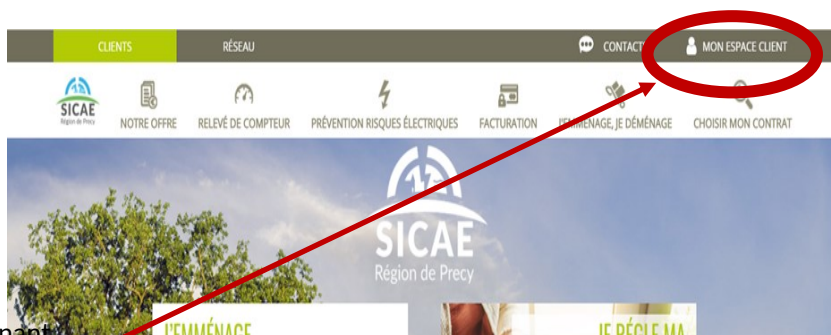
Preuve de l'efficacité du dispositif : le signal « orange » lancé le 4 avril 2022, en plein épisode de froid, a permis d'économiser 800 MW. Décalage de l'usage des machines et diminution de la luminosité des magasins et enseignes ... la mobilisation des particuliers, entreprises et collectivités a ainsi généré une baisse équivalente au double de la consommation de la ville de Montpellier !



## Pensez à vous inscrire sur votre agence en ligne!

Disponible en ligne 24h/24 et 7j/7, pour vous offrir un maximum de services.

- Un accès à vos factures en version PDF.
- Un paiement en ligne par carte bancaire en toute sécurité.
- La possibilité de nous transmettre votre relevé d'index.
- Une gestion de votre budget avec l'option mensualisation.
- La mise à jour de vos données en toute simplicité.
- Une souplesse pour nous contacter concernant vos demandes techniques et contractuelles.



**Alors n'hésitez plus !**  
Rendez-vous sur notre site internet

### Le déploiement des compteurs communicants

Le déploiement des compteurs communicants a débuté sur le réseau de la SICAE Precy Saint Martin et il est effectué par des techniciens SICAE.  
La fin de ce déploiement est prévue pour 2025.



Les informations que vous pouvez consulter directement sur le compteur

- Index de consommation en kWh
  - Option tarifaire
  - Pour faire défiler les informations appuyez sur + ou -
- Pour toute question, nos services sont joignables aux coordonnées ci-dessous.

### Fréquence de facturation

Une facture vous est adressée en juin et décembre sur relève ou estimation en cas d'absence lors de notre passage.

Une facture intermédiaire est envoyée en mars et septembre sur relève estimée.  
Si vous êtes mensualisé, vous recevez une facture par an.

### Gardez l'esprit libre et gérez au mieux votre budget

Optez pour le prélèvement automatique de vos factures à la date d'échéance ou pour l'établissement d'un échancier sur 10 mensualités, avec une régularisation éventuelle en fin d'année.  
La mise en place peut se faire via votre espace client directement.

### Obligation de se déclarer pour les producteurs

Tous les producteurs autonomes (groupes électrogènes, photovoltaïque, éoliennes,...) doivent obligatoirement se faire connaître auprès de la SICAE de Precy St Martin conformément à l'article 2 du décret du 23 avril 2008.

#### **Attention au démarchage abusif!**

Des sociétés contactent nos clients par téléphone afin de prendre rendez-vous pour contrôler leurs consommations et leurs factures ou encore pour vérifier leur comptage.  
Cette démarche n'émane pas de la SICAE. Nous n'avons mandaté aucune société et n'avons aucun partenariat avec ces personnes mal intentionnées.  
Ne communiquez aucune information personnelle par téléphone et en cas de doute contactez-nous au 03.25.70.96.00

#### POINT D'ACCUEIL

28 rue Hautefeuille 10220 PINEY  
tél : 03.25.70.96.00

du lundi au vendredi

08h00 - 12h00  
14h00 - 17h00

www.sicae-precy.fr

EN CAS DE DEPANNAGE:  
Tél: 03.25.70.95.95

